

Rosny sous Bois, le 31 octobre 2016

Objet : Convocation Assemblée Générale Mixte

Madame, Monsieur le Président,

Comme voté lors de l'Assemblée Générale de la ffgolf à Avignon le 2 avril, l'ensemble des statuts et règlement intérieur des organes déconcentrés doivent être modifiés. A cet effet, nous avons l'honneur de vous inviter à participer aux Assemblées Générales Mixtes du Comité Départemental de golf de Seine-Saint-Denis qui se tiendront toutes les deux,

**au golf de ROSNY SOUS BOIS – 12 rue Raspail 93110 Rosny
(local de l'A.S.G.R.B. – chalet Daniel Amand à 50 m de l'accueil du golf)**

Comme, lors de la première AG mixte, un quorum est nécessaire (50% des AS représentant 50%+1 voix) pour valider les votes, et qu'il y a une forte probabilité qu'il ne soit pas atteint, la date d'une deuxième AG mixte (sans obligation de quorum) est aussi fixée dès maintenant. Les deux dates sont donc:

Première AG mixte: vendredi 18 novembre - 17h

Seconde AG mixte: lundi 28 novembre – 19h

Ordre du jour:

AG extraordinaire: Présentation et approbation des nouveaux statuts

AG ordinaire: Présentation et approbation du nouveau règlement intérieur. Questions diverses.

L'ensemble des textes qui seront soumis soumis à votre approbation est disponible sur le site web du Comité (www.cdgolf93.com).

De plus, après la première AG mixte, une « news » sur le même site confirmera la tenue de la deuxième AG mixte.

Nous comptons vivement sur votre participation ou votre représentation.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Gilbert Veyran
Président du Comité Départemental de golf de Seine-Saint-Denis

PJ: pouvoir